

**SYNDICAT MIXTE D'ENERGIE  
DU DEPARTEMENT  
DES BOUCHES-DU-RHÔNE  
(S.M.E.D.)**

**EXTRAIT DU REGISTRE DES  
DELIBERATIONS DU COMITE SYNDICAL  
DU SMED**

**Séance du 13 DECEMBRE 2021  
Présidence : Didier KHELFA**

**N°2021- 54**

**OBJET : Demande de subventions au CD13, Reliquat du Programme 2021 SMED13 Maître d'ouvrage, intégration dans l'environnement des réseaux électriques, Communes de Cabriès, Coudoux et Simiane Collongue**

L'an deux mil vingt un et le 13 décembre à 9h45, le comité syndical du Syndicat Mixte d'Energie du Département des Bouches du Rhône, dûment convoqué par Monsieur Didier KHELFA, Président, s'est réuni en session ordinaire à Fontvieille.

Etaient présents : voir liste jointe.  
Constatant que le quorum est atteint :

**Le Président expose**

**Le Président Expose :**

Il convient de solliciter l'aide du département pour les communes de moins de 20 000 habitants qui ont une opération d'intégration des réseaux électriques sous maîtrise d'ouvrage SMED13 :

N° SMED	COMMUNE	LIEUX DES TRAVAUX	Montant Opération HT	Dépense subventionnable CD13	Subv CD13 sollicitée
2021.ENV.SMED.043	CABRIES	Route de Violesi (Tr 1)	123 278 €	95 000 €	19 000 €
2021.ENV.SMED.011	COUDOUX	Rue des écoles - Rue Alphonse Daudet et Montée de l'oratoire	214 060 €	95 000 €	19 000 €
2021.ENV.SMED.041	SIMIANE- COLLONGUE	Avenue Roger Guigon, Avenue André Malraux et Rue Saint Germain	146 749 €	95 000 €	19 000 €

**Il est proposé d'autoriser le Président à :**

- Déposer les dossiers de demandes de subventions pour l'enfouissement des réseaux électriques – SMED13 maître d'ouvrage, Reliquat du Programme 2021 (pour les Communes de moins de 20 000 habitants) auprès du Conseil Départemental des Bouches du Rhône,
- Solliciter la subvention maximale au titre du dispositif « aide à l'embellissement des façades et des paysages de Provence » auprès du Conseil Départemental des Bouches du Rhône.

**Après avoir ouï l'exposé du Président,  
le Comité Syndical à l'unanimité :**

**Article 1<sup>er</sup>** : Autorise le Président à déposer les dossiers de demandes de subventions pour l'enfouissement des réseaux électriques – SMED13 maître d'ouvrage, Reliquat du Programme 2021 (pour les Communes de moins de 20 000 habitants) auprès du Conseil Départemental des Bouches du Rhône,

**Article 2** : Sollicite la subvention maximale au titre du dispositif « aide à l'embellissement des façades et des paysages de Provence » auprès du Conseil Départemental des Bouches du Rhône.

N° SMED	COMMUNE	LIEUX DES TRAVAUX	Montant Opération HT	Dépense subventionnable CD13	Subv CD13 sollicitée
2021.ENV.SMED.043	CABRIES	Route de Violesi (Tr 1)	123 278 €	95 000 €	19 000 €
2021.ENV.SMED.011	COUDOUX	Rue des écoles - Rue Alphonse Daudet et Montée de l'oratoire	214 060 €	95 000 €	19 000 €
2021.ENV.SMED.041	SIMIANE- COLLONGUE	Avenue Roger Guigon, Avenue André Malraux et Rue Saint Germain	146 749 €	95 000 €	19 000 €

**Ainsi fait et délibéré, les jours, mois et an susdits**

**Pour extrait conforme,**

**Le Président,**



**Didier KHELFA**